

Urbanisme favorable à la santé et démarche EcoQuartiers.



Journée d'information
groupes métiers
14 Avril 2020



Rappel des 15 déterminants de santé

Le référentiel EcoQuartiers

Illustration par un exemple

Projet et guide **ISadOrA**





En santé publique, **un déterminant de santé** est un facteur qui influence l'état de santé d'une population soit de façon isolée soit en association avec d'autres facteurs.

Il peut s'agir de facteurs individuels (âge, sexe, patrimoine génétique, comportement,...), socio-économiques (accès au logement, à l'emploi, à la culture, à l'éducation,...), environnementaux (qualité de l'air, de l'eau, de l'environnement sonore,...), politiques (urbaines, habitat, transport, emploi,...),...





Les 15 déterminants de santé

3 grandes familles :

Modes de vie, structures sociales et économiques

Cadre de vie, construction, aménagement

Milieus et ressources



15 déterminants favorables à la santé



Modes de vie, structures sociales et économiques

- comportement de vie sain
- cohésion sociale et équité
- démocratie locale et citoyenneté
- accessibilité aux équipements, services publics, activités économiques
- Développement économique et emploi



15 déterminants favorables à la santé



Cadre de vie, construction, aménagement

- Habitat, qualité architecturale
- Aménagement, qualité urbaine et paysagère
- Sécurité, tranquillité



15 déterminants favorables à la santé



Milieux et ressources

- environnement naturel et nature en ville
- adaptation changements climatiques
- air extérieur
- eaux
- déchets
- sols
- environnement sonore
- gestion des champs électromagnétiques



© Cerema



Morez © David Desaleux



La Duchère, Lyon © Laurence Danière



Le référentiel EcoQuartier
pour passer au crible les opérations d'aménagement
à toutes les étapes du projet.



<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/20-engagements/referentiel/>

DÉMARCHE ET PROCESSUS

CADRE DE VIE ET USAGES

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT



| | | | | | | | |
|---|---|----|--|----|--|----|---|
| 1 | Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire | 6 | Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain | 11 | Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire | 16 | Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques |
| 2 | Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne | 7 | Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité | 12 | Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité | 17 | Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération |
| 3 | Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global | 8 | Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air | 13 | Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts | 18 | Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire |
| 4 | Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet | 9 | Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale | 14 | Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement | 19 | Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe |
| 5 | Mettre en œuvre à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue | 10 | Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site | 15 | Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente | 20 | Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels |

20 engagements répartis en 4 piliers

Répondre au référentiel = élaborer un projet d'aménagement durable

DÉMARCHE ET PROCESSUS

CADRE DE VIE ET USAGES

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT



| | | | | | | | |
|---|---|----|--|----|--|----|---|
| 1 | Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire | 6 | Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain | 11 | Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire | 16 | Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques |
| 2 | Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne | 7 | Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité | 12 | Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité | 17 | Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération |
| 3 | Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global | 8 | Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air | 13 | Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts | 18 | Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire |
| 4 | Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet | 9 | Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale | 14 | Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement | 19 | Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe |
| 5 | Mettre en œuvre à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue | 10 | Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site | 15 | Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente | 20 | Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels |

La Démarche EcoQuartier intègre les déterminants favorables à la santé

Répondre au référentiel = élaborer un projet d'aménagement favorable à la santé

Famille 1 : modes de vie, structures sociales et économiques

Famille 2 : cadre de vie, construction et aménagement

Famille 3 : Milieux et ressources



citoyenneté

Démarche et processus –

| | |
|---|--|
| 1 | Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire  |
| 2 | Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne  |
| 3 | Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global  |
| 4 | Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet  |
| 5 | Mettre en œuvre à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue  |

Diagnostic/ programmation

- Identifier les grands enjeux de santé dans le diagnostic du territoire (ressources, contraintes)
- Équité sociale, lutte contre les inégalités en matière de santé
- Intégrer les grands enjeux de santé dans la programmation (taille et accessibilité des logements, espaces de rencontre, espaces de sport et de détente, qualité de l'air intérieur, gestion du bruit...).

Démocratie locale

Co-construction, concertation, gestion

- Associer la population dès la programmation = intégrer en amont les besoins des bénéficiaires finaux dont les populations les plus vulnérables
- Co-construire le projet pour faire évoluer les modes de fabrication du territoire et les usages en faveur d'un cadre de vie sain et de qualité
- Ouvrir la gouvernance en intégrant des professionnels de la santé

Evaluation

- Mesurer les impacts des projets d'aménagement sur la santé, co-élaborer des mesures correctives

Approche en coût global

- Investir sur le cadre de vie, limiter les effets d'exclusion pour agir sur la santé pour réduire les dépenses générales de santé

Famille 1 : modes de vie, structures sociales et économiques



Déplacements et modes de vie actifs

Cadre de vie et usages Matériaux sains

6

Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain



7

Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité



8

Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air



9

Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale



10

Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site



Travailler en priorité sur l'existant

- lutter contre l'habitat insalubre
- Ville des « petits pas »
- mobiliser et mutualiser les équipements et services existants

Vivre ensemble et solidarité

- Offre de logements adaptée aux besoins et revenus des ménages, accueil des populations dans leur diversité sociale, économique, générationnelle...
- densités adaptées, intimité préservée
- lieux de rencontre et de partage, rôle des espaces publics conforté

Sécurité des habitants

Habitat et qualité architecturale

- concilier qualité architecturale, transition énergétique et confort
- Limiter l'exposition aux nuisances et pollutions
- favoriser le bien être, la santé mentale
- qualité de l'air intérieur

Espaces urbains de qualité

Sécurité, sûreté

- Ambiance favorable à la sécurité (éclairage...)

Patrimoine naturel, paysager et bâti

- Histoire et identité du quartier
- participe au bien être, à la santé mentale

Espaces verts

Famille 1 : modes de vie, structures sociales et économiques

Famille 2 : cadre de vie, construction et aménagement

Famille 3 : Milieux et ressources



Développement territorial

Accessibilité aux services et équipements

Attractivité du territoire

La « ville des courtes distances »

- Rendre accessibles à tous services, commerces, loisirs et activités

Bien-être et développement

- Associer les notions de bien être et de solidarité au développement économique
- Privilégier les circuits courts
- Soutien de l'économie locale, sociale et solidaire dans le quartier

Bien être, santé et mobilité

- Activités sportives et modes actifs favorables à la santé
- atténuation des nuisances liées à la voiture (pollution, bruit, sûreté...)

Transition numérique en faveur d'un meilleur accès à la santé

- Services à distance, soutien de l'emploi (télétravail, incubateurs...)
- Services mutualisés et nouveaux services offerts via le numérique

Mixité sociale,
fonctionnelle,
générationnelle

Espaces de
rencontre, d'accueil
et d'aide

Famille 1 : modes de vie,
structures sociales et
économiques

11

Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire



12

Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité



13

Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts



14

Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement



15

Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente



Environnement et Climat

Qualité et gestion de l'eau



Préserver biodiversité et paysage

Changement climatique

- Îlots de fraîcheur à toute les échelles, notamment via la « Nature en ville »
- aménagement résilient prenant en compte les risques (inondations, ressource en eau...)
- lutte contre le développement de maladies infectieuses (paludisme, dengue, chikungunya...), affections respiratoires (espèces allergisantes...)

Préservation et valorisation des ressources

- l'eau comme ressource à valoriser (consommation, gestion des eaux de pluies, assainissement), de la parcelle au bassin versant
- l'air comme ressource à préserver, en lien avec la mobilité, les choix énergétiques et de chauffage
- la qualité des sols, leur exploitation et leur gestion via l'agriculture urbaine
- l'économie circulaire comme nouveau modèle

Biodiversité

- Promouvoir la biodiversité à toutes les échelles, pour plus de résilience aux maladies et moins de risques allergènes
- favoriser le bien être, la santé mentale

Gestion des déchets

Adaptation aux événements climatiques

Famille 3 :
Milieux et ressources

16

Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques



17

Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération

18

Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire



19

Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe



20

Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels



Nature en ville
Nature en ville et santé
 Illustrations par des ÉcoQuartiers

Cette fiche est la troisième d'une série de fiches sur la nature en ville dans les projets d'aménagement. Elle se propose d'expliquer les interactions entre la nature en ville et la santé des habitants et usagers. Elle est largement illustrée à partir d'ÉcoQuartiers labellisés dans le cadre de la démarche portée par le Ministère en charge du logement.

Conscient de l'enjeu important de la présence du végétal en ville et de la demande des habitants, le Cerema propose une série de fiches ayant pour objet la nature en ville dans les projets d'aménagement urbain, illustrées par des exemples d'ÉcoQuartiers. Rappelons que cette notion de « nature en ville » propose d'aller plus loin que la dénomination d'espace vert en englobant une diversité d'espaces végétalisés (voir la première fiche) multifonctionnels. Pour la troisième fiche dans le cadre de cette série, il nous a paru d'actualité de revenir plus précisément sur la manière dont la nature en ville agit sur la santé des habitants et des usagers.

En effet, d'une part, un des axes de renouvellement de la démarche ÉcoQuartier est de valoriser la santé à tous les stades des projets d'aménagement. D'autre part, un ensemble de travaux scientifiques et de publications mettent en évidence que la présence de nature a des effets sur la santé.

Au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé : « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Cette fiche s'intéresse donc à la manière dont la nature en ville va influencer sur la santé physique, sur la santé mentale et dans quelle mesure elle est vecteur de liens sociaux.

Dans un projet d'aménagement urbain, la place donnée à la nature va souvent de paires avec des actions sur les mobilités, le vivre-ensemble, la qualité des espaces publics, sur la qualité du bâti etc. Il s'agit également, dans cette fiche de mettre en lien la santé, la nature et ses différents éléments.

Structurée en trois parties, la présente fiche met en évidence la manière dont la nature en ville contribue positivement à la santé dans les ÉcoQuartiers. Elle fait le lien avec différents engagements du référentiel ÉcoQuartier [1] et propose des références bibliographiques qui présentent ce rôle. Par ailleurs, elle souligne quelques points de vigilance utiles aux maîtres d'ouvrage et gestionnaires pour prendre en compte en amont et dans la gestion certains impacts identifiés comme négatifs dans certaines configurations.

Fiche n° 03 - septembre 2018

Collection | **Connaissances**

Nature en ville et santé
 Illustrations par des EcoQuartiers
 Edition CEREMA

Illustration





EcoQuartier des Rives du Bief à Longvic (21) – label étape 4

Modes de vie, structures sociales et économiques

Cadre de vie, construction, aménagement

Milieux et ressources



Prise en compte de la nature, participation citoyenne, mobilités douces, commerces services accessibles à pied...

ÎLOT BOURG-BIEF

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Une des orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de Longvic est de maîtriser le développement et le renouvellement urbain. Cela se traduit, entre autre, par la prise en compte des actions de renouvellement urbain en cours sur le quartier du Bief du Moulin.

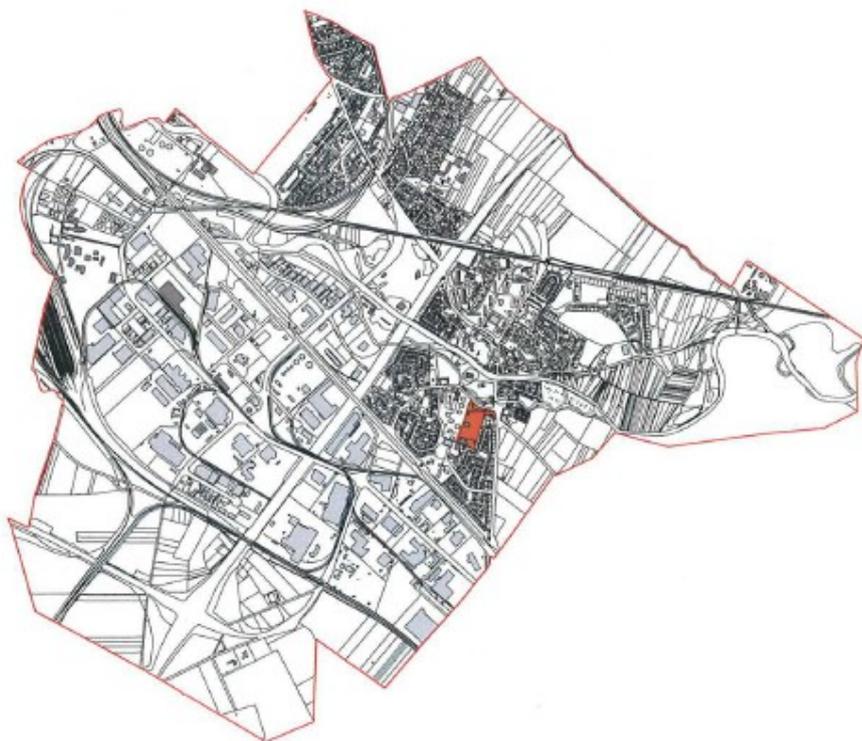
Pour répondre à cet objectif du PADD, une orientation d'aménagement a été instituée sur l'îlot Bourg/Bief. Cette orientation d'aménagement a pour finalité la transcription dans le PLU des principes fondamentaux et des objectifs urbains et paysagers retenus pour guider l'évolution du quartier qui fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine au titre de la politique de la ville (dossier ANRU).

Principes d'aménagement de l'îlot Bourg-Bief:

- proposer une structure urbaine cohérente avec l'ensemble des éléments environnants; pour cela, un épannelage des hauteurs d'Est en Ouest (des quartiers pavillonnaires aux ensembles collectifs) est demandé.
- offrir une organisation urbaine qui utilise des solutions environnementales nouvelles;
- faire en sorte que la réalisation de la partie habitat, qui va relever du secteur privé, soit compatible avec les contraintes du marché.

La volonté politique de la commune : tisser du lien entre deux quartiers socialement différents qui se « tournent le dos », programme de rénovation urbaine de la politique de la ville.

Projet inscrit dans le
PLU approuvé en 2005



ILOT DU BOURG/BIEF
Schéma de principe des prescriptions d'aménagement





Les « intangibles »
du « projet politique »...

**MANIFESTE POUR
L'ÉCOQUARTIER *LES RIVES DU BIEF***

- Le Primat du Site
- Créer du lien : ouverture du quartier sur la Ville

- L'eau

- La Biodiversité
- L'éco Réalisation
- La participation

La proposition du maître d'œuvre..

UN ÉCOQUARTIER BASÉ SUR LA BIODIVERSITÉ

■ Les déplacements

- un axe vert dédié aux déplacements doux
- une nouvelle voie "zone 20" de rencontre
- les transports en commun en frange de l'opération

■ Le retour de l'eau à la surface de la Ville

- un mode de traitement alternatif des eaux pluviales : une noue plantée
- des surfaces non imperméabilisées (parkings, cheminements....), aire de jeux (multisports)
- aires de jeux d'eau : la présence de l'eau sous sa forme la plus vivante

■ Habiter dans les arbres

- un lieu ludique avec une aire de jeux en construction bois «cabanes»
 - promouvoir la nature en Ville : 500 arbres, 3700 arbustes, 46 000 plantes vivaces
- Le Grand Bois - Le Petit Bois - Les Boqueteaux



ECOQUARTIER

Les Rives du Bief

LA NOUVE PLANTÉE

Cette noue (fossé) assure la collecte des eaux de tous les espaces publics (voies, parkings), des parcelles des futurs logements et des toitures des bâtiments publics, avec un stockage d'une capacité de 700m³. La filtration (infiltration dans les sols en place et filtrage naturel) assurera l'assainissement pluvial de l'écoquartier. La noue sera sèche la plus grande partie du temps, puisque ce ne sera que lors de rares gros orages qu'elle se remplira et se videra en quelques heures. En son point le plus bas, ce fossé végétalisé atteindra un mètre de profondeur.



L'AXE VERT (DÉPLACEMENTS DOUX)

Dans la continuité de l'axe vert déjà initié avec la place Diawara, cet axe vert est la poursuite d'un chemin piéton reliant le canal à l'Ouche grâce à une passerelle qui enjambe le Bief de l'Ouche. Cet axe structure le quartier et il est arboré tout son long. Ce mail vert qui traverse le quartier est dédié aux piétons et aux vélos.



LE TERRAIN MULTISPORT

Ce terrain multisport est un espace de jeux sportifs permettant de pratiquer le basketball comme le football. Joutant à la salle Pascale Bessière, ce terrain synthétique est un complément aux aires de jeux pour enfants, à proximité.



LES ESPACES DE JEUX

Des jeux d'eau sont réalisés permettant l'émergence de l'eau en ville. En période estivale cela permet d'apporter une vraie évasion aux enfants qui ne partent pas en vacances. Les jeux d'eau sont installés sur une aire dédiée et sont alimentés par l'eau de ville à l'aide de bornes qui permettent de contrôler la consommation : geyser, colonne spirale, tunnel d'eau, plots, cerceaux, gros jets.



Enfin, une aire de jeux « Habiter dans les arbres » est aménagée. Les enfants pourront y trouver des jeux en bois.

L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Une attention constante a été apportée pour que la continuité des circuits pour les personnes à mobilité réduite soit préservée et même développée. Les circuits fluides sans rupture sont privilégiés, les dénivelés limités au maximum, les pentes sont adaptées, et des bandes pododactyles sont installées. La noue est également traversée de passerelles accessibles aux personnes à mobilité réduite et permettant le cheminement de chacun.



LE CENTRE SOCIAL DU BIEF

Cette structure « mixte » (centre social et crèche) vieillissante a fait l'objet d'un projet de rénovation afin de lui donner une perspective durable, respectueuse de l'environnement. Cette rénovation tient compte des usages multiples du bâtiment et permet une mise en sécurité du site. Une réhabilitation BBC voit le jour.



Maître d'œuvre : Pascale JACOTOT, paysagiste dplg
 BE VRD Santini, BE Silène Génie de l'Environnement
 Maître d'ouvrage : Ville de Longvic
 Étude : 2008
 Réalisation : 2009
 Surface : 19 000m²



CRÉER DU LIEN



UNE PASSERELLE

Une passerelle est créée, elle enjambe le Bief de l'Ouche et offre une continuité à l'axe vert en débouchant sur le Parc de l'Hôtel de Ville. Cette passerelle métallique permet de mettre en miroir les espaces verts et crée un lien entre l'écoquartier et le centre-ville.

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Une réhabilitation qui permettra d'accueillir les activités des associations longvicennes avec la création d'une salle de réunion de 50 places, une salle d'activités multi-usagers, ainsi que 6 à 7 bureaux situés à l'étage. La Maison des associations sera réalisée en respectant les critères HQE (haute qualité environnementale), de façon à réaliser un bâtiment respectueux de l'environnement et à basse consommation.



LES LOGEMENTS COLLECTIFS EN ACCÉSSION À LA PROPRIÉTÉ

L'écoquartier permettra la création d'environ 70 nouveaux logements. Cette partie de l'écoquartier accueillera en deux ans environ 60 logements collectifs (appartements) qui seront mis à la vente à partir de 2012, par un promoteur privé. Ces logements seront répartis en 5 ensembles de plusieurs niveaux. Leur consommation énergétique sera très faible pour répondre au label très exigeant BBC (bâtiment basse consommation d'énergie), ils seront bâtis selon les principes de l'écoconstruction.



LES VOIES DE CIRCULATION

Une nouvelle voie de desserte Nord-sud, l'Allée de Tilleuls, est créée pour desservir les nouveaux programmes de logements. Afin de limiter la vitesse, cette voie sera aménagée de différents matériaux et comportera également des plateaux limitant la taille de la chaussée. Cette allée sera une zone de rencontre limitée à 20 km/h.

LES PARKINGS COLLECTIFS

Le réaménagement du quartier permet la réalisation de nouvelles places de stationnement, tout en encourageant le recours aux déplacements doux. Les parkings collectifs sont réalisés en dalles alvéolaires engazonnées (ces alvéoles sont faites à partir de pneus recyclés) sur une structure drainante.



LES LOGEMENTS INDIVIDUELS GROUPEÉS LOCATIFS

Cette partie de l'écoquartier accueillera 10 maisons individuelles groupées. Ces maisons seront mises en location à partir de 2012. Comme les logements collectifs, ils seront d'architecture contemporaine et répondront aux mêmes règles d'économie d'énergie BBC.



LES ESPACES VERTS

Des espaces densément plantés sont aménagés afin de promouvoir la biodiversité et la nature en ville. Deux grands espaces sont identifiés :
Le Grand bois : Entre les aires de jeux et les logements individuels, des arbres de haut jet ou jets très matures sont disposés en quinconce sur gazon pour apporter une aire ombragée et aérée agréable.
Le Petit bois : À côté de la salle de sports Pascale Bessière, des plantations de petits sujets en maillage plus serré pour apporter des floraisons printanières variées.



La réalisation.

UNE «ÉCO-RÉALISATION»

■ Éco-matériaux

- utilisation de matériaux issus de circuit court

■ Éco-plantations

- végétation et essences locales

■ Éco-gestion

- gestion minimale raisonnée et différenciée des espaces verts
- tri sélectif par apport volontaire
- économie d'énergie sur éclairage public

■ Éco-construction

- bâtiment basse consommation (BBC) voire passif
- un concept innovant de construction : concours promoteur, concepteur, réalisateurs
- une organisation spatiale favorisant l'ensoleillement

■ Éco-sociologique

- concertation avec les habitants, milieu associatif (réunions de quartier, animations thé café...)
- participation - implication
 - volet pédagogique (monde scolaire) : thème l'arbre et l'eau - atelier de plantations
 - volet associatif : atelier menuiserie (signalétique) - atelier de peinture à l'ocre avec le CAUE (scolaires, associations, riverains)
- Insertion : 10% des heures travaillées correspondent à de l'insertion

■ Éco-chantier

- mise en pratique de chantiers verts.





LONGVIC

CO-RÉALISATION CO-CONSTRUCTION



Une démarche de participation citoyenne qui a perduré dans le temps.

Maitre d'œuvre :
Pascale JACOTTE, paysagiste ddp
avec Association Pivolette-Cacahuète
Maitre d'équipe :
Ville de Longvic - Dijon Habitat
Études : 2010
Superficie : 1 250m²
Cofin :
Réalisation : 2013

DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



RECHERCHES ET DESSINS AVEC LES HABITANTS 28.10.2012



Jardins partagés

LES JARDINS PARTAGÉS au 12.04.2015



CHANTIER PAR LES HABITANTS



entrée des jardins partagés



peinture à l'ocre



murs en pierre



culture

MAQUETTES AVEC LES HABITANTS 27-29.11.2012



SITE DE COMPOSTAGE
POUR TOUTES LES PLANTES
C'est pour les habitants des
"Jardins de 2000m²"
Équipement par le maître d'œuvre
à l'initiative de l'association



Modes de vie, structures sociales et économiques

- gros travail de concertation avec la population
- mobilités actives
- santé mentale
- cohésion sociale

Cadre de vie, construction, aménagement

- espaces urbains et ambiances de qualité
- sécurité des déplacements actifs
- constructions offrant ombrage, balcon ou jardinet, confort thermique...

Milieus et ressources

- fraîcheur
- qualité de l'air
- gestion alternative des eaux pluviales
- ...



Ce qu'on retient de l'exemple

- projet « santé compatible »
- prise en compte des enjeux de santé à différentes échelles complémentaires: bâtiment, ruelle, quartier, inter-quartier, commune, agglo...
- projet en régie / concertation non obligatoire
- paysagiste mandataire des espaces publics



A photograph of a rustic wooden fence with several colorful rain boots hanging from it. Each boot is filled with soil and contains a variety of flowers, including yellow and orange daisies and marigolds. The boots are in shades of blue, yellow, green, and pink with red polka dots. The background is a lush green field.

Projet et guide **ISadOrA**

Un nouvel outil opérationnel : le guide ISadOrA

Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement

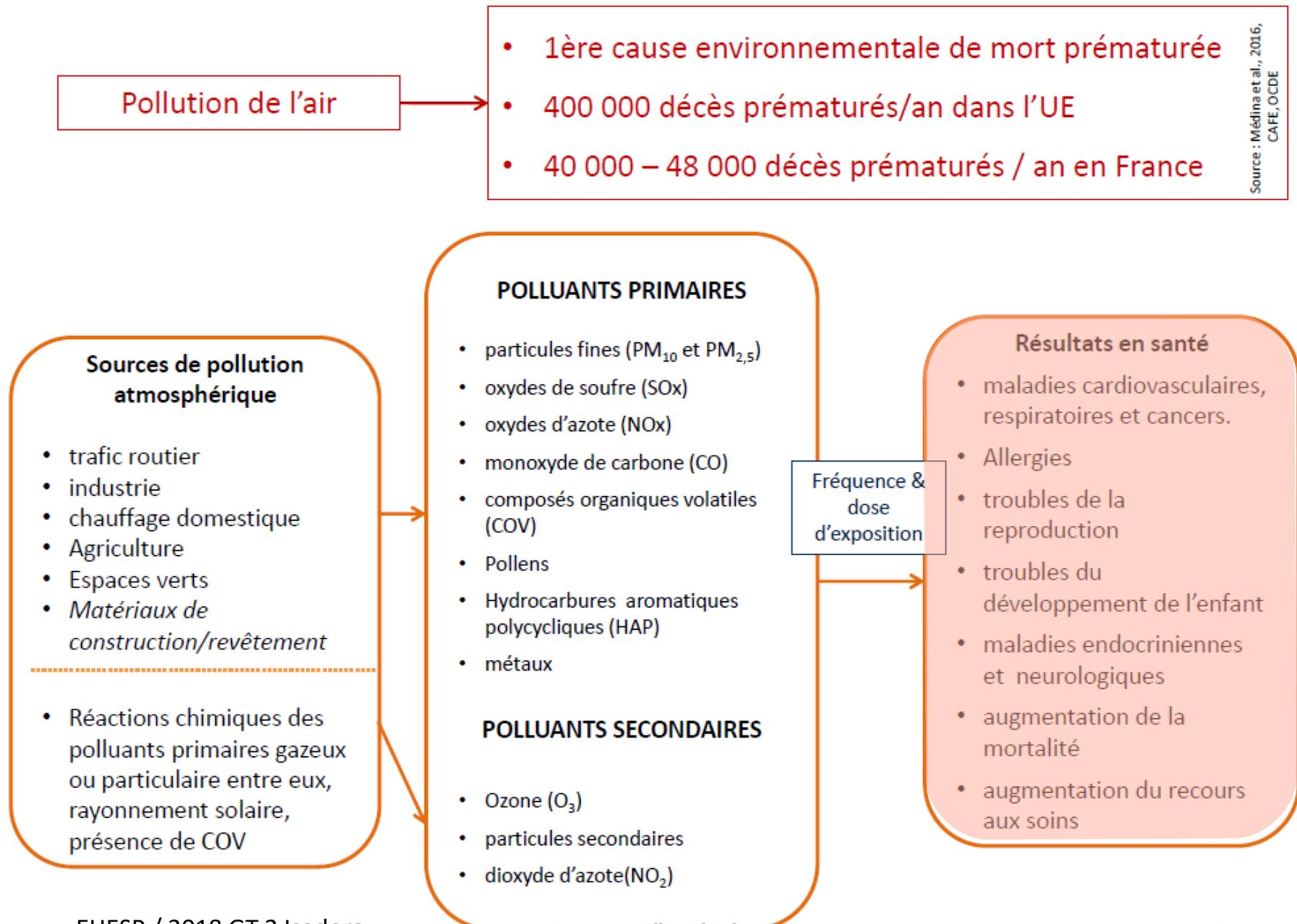


Réalisé par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) et l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba), en partenariat avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), trois partenaires que nous tenons particulièrement à remercier, ce guide a bénéficié du soutien de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et des ministères de la Santé, de la Transition Ecologique et Solidaire et de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales. L'aboutissement d'un tel ouvrage résulte notamment d'un travail de coordination des avis de nombreux autres acteurs venus d'horizons variés qui y ont participé : acteurs locaux (aménageurs publics et promoteurs, services techniques des collectivités, Observatoires Régionaux de la Santé (ORS), Agences Régionales de Santé (ARS), agences d'urbanisme, etc...) et acteurs nationaux (ADEME, CEREMA et ANRU).

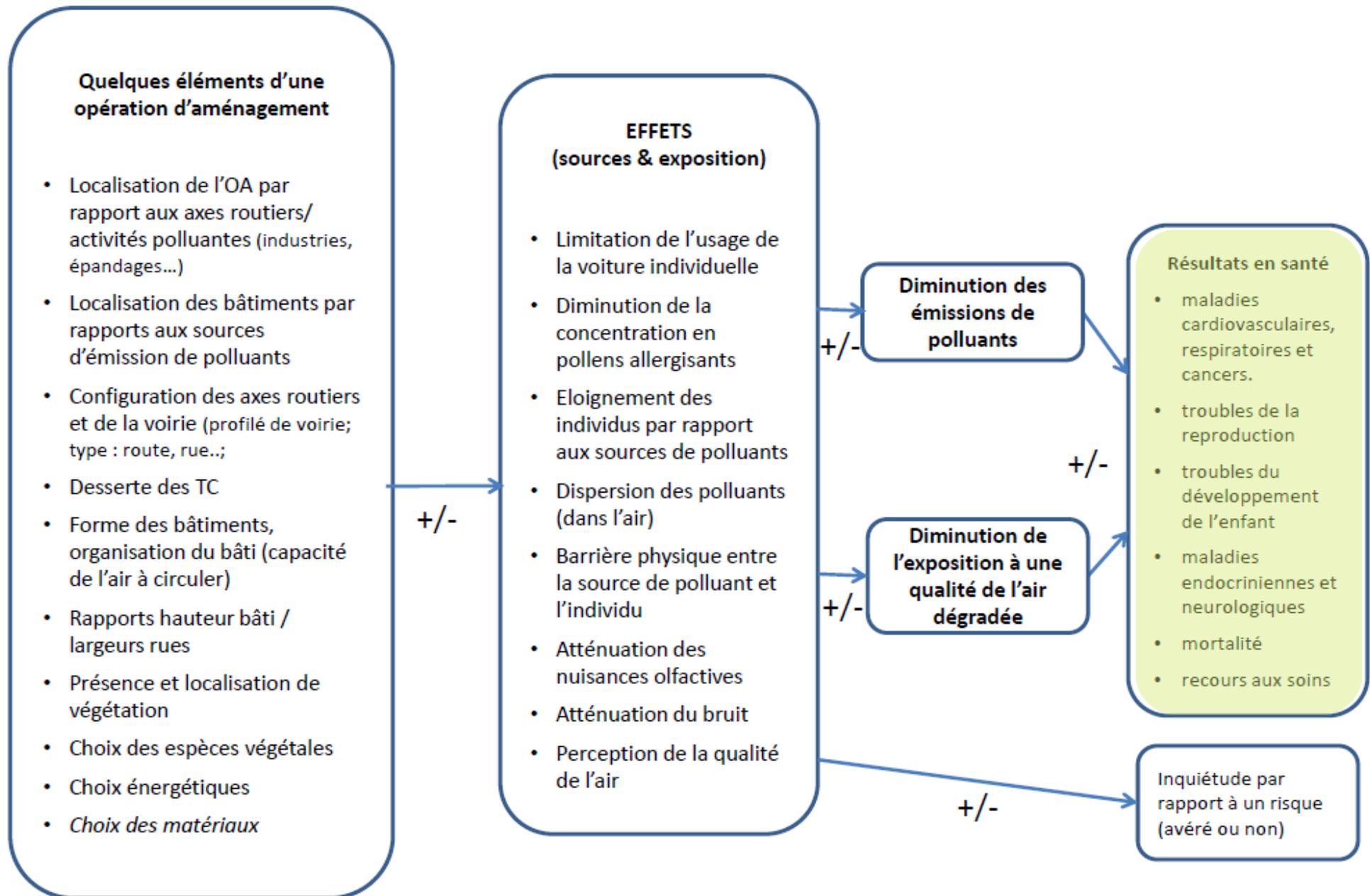


Interaction santé-aménagement

Exemple : Qualité de l'air, sources et impact sur la santé

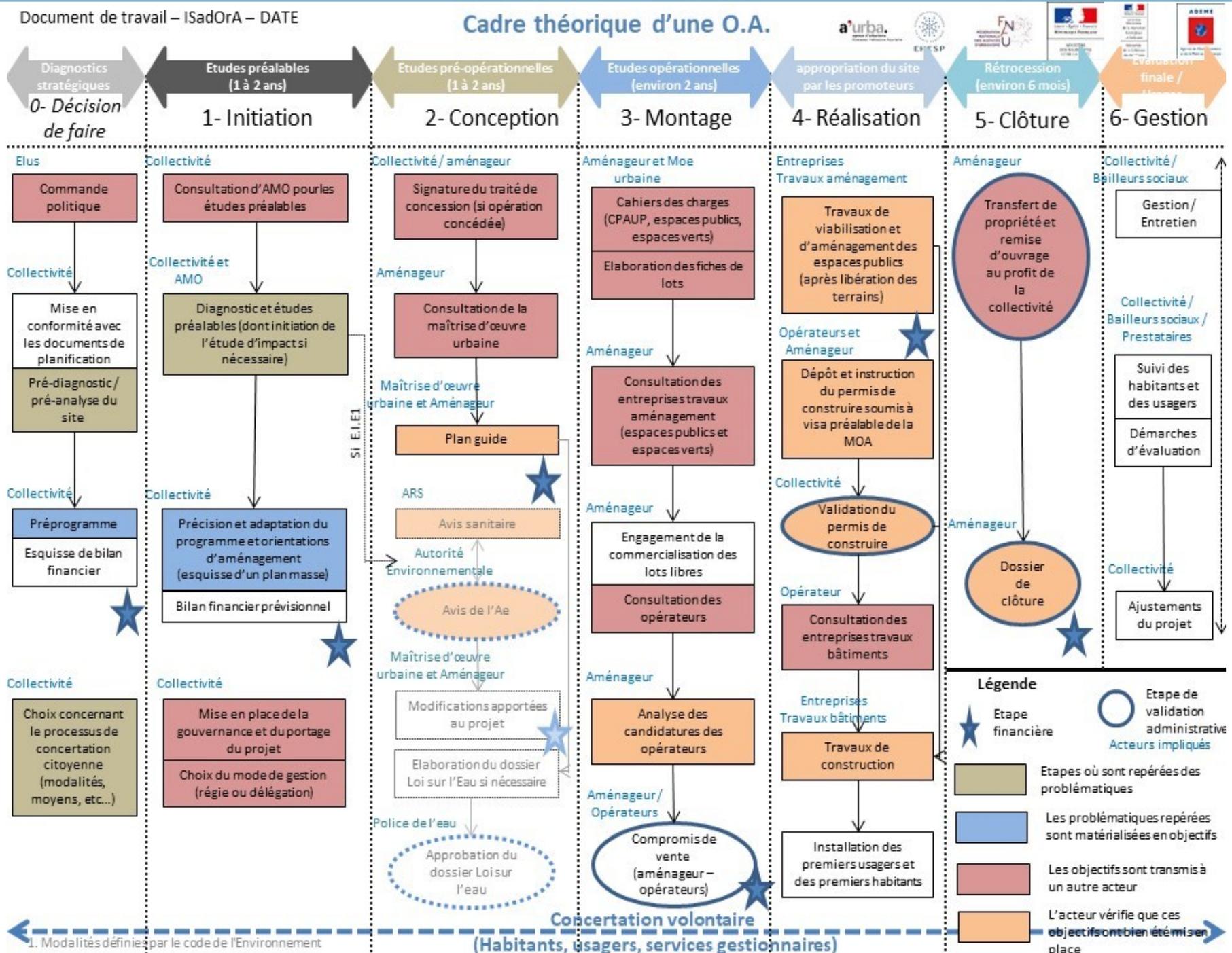


Exemple : Qualité de l'air, leviers à l'échelle de l'Opération



« Dissection » de l'Opération d'Aménagement

Phases, acteurs, documents produits, points clés...



Un nouvel outil opérationnel : le guide ISadOrA

Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement

- issu du programme de recherche du même nom
- outil d'accompagnement à l'Urbanisme Favorable à la Santé à l'échelle des opérations d'aménagement
- conçu en croisant les entrées « santé » et les entrées « projet d'aménagement »
- pour enrichir le référentiel de la démarche EcoQuartier

15 déterminants de santé



4 thématiques aménagement

- **mixité fonctionnelle**
- **habitat et îlot**
- **espaces publics**
- **espaces verts et bleus.**



une liste de variables susceptibles d'être actionnées pour agir sur la santé

| | |
|---|---|
| 1/ Gouvernance santé | Mettre en place une instance santé mobilisée tout au long de l'élaboration de l'opération d'aménagement. |
| 2/ Portrait de santé et d'environnement | Réaliser un portrait de santé du quartier et du territoire (données de santé, données d'exposition), notamment en vue de ne pas aggraver voire de réduire d'éventuelles inégalités de santé (environnementales, sociales, et territoriales). |
| 3/ Démarches participatives | Mettre en place une démarche participative en précisant ses objectifs et ses modalités. |
| 4/ Exposition des populations aux polluants et nuisances | Proposer une implantation des espaces bâtis et des espaces de vie limitant l'exposition des populations, notamment les publics vulnérables et défavorisés, aux pollutions et nuisances. |
| 5/ Qualités des logements | Travailler sur la qualité des logements, autant du point de vue de leur conception interne que de l'impact de l'environnement extérieur sur les conditions d'habitat à l'intérieur des logements. |
| 6/ Mobilités actives et PMR | Concevoir un projet favorable aux mobilités actives et aux PMR. |
| 7/ Accessibilités emplois, commerces, équipements et services | Favoriser l'accessibilité à l'emploi, aux commerces, équipements et services (dont les services socio-sanitaires), notamment en programmant une partie de cette offre au sein du projet. |
| 8/ Cohésion sociale | Proposer une programmation et une répartition des logements et des espaces publics qui favorisent la cohésion sociale. |
| 9/ Cinq sens et identité du lieu | Prendre en compte les 5 sens et l'identité du lieu dans la conception des différents espaces du projet et leurs usages. |
| 10/ Fonction sociale des interfaces et des espaces communs | Valoriser la fonction sociale des interfaces (limites séparatives, parvis d'équipement) et des espaces communs au sein de l'îlot et du bâtiment. |
| 11/ Espaces publics | Aménager les espaces publics pour assurer une diversité et une complémentarité des fonctions (culturelle, sociale, environnementale, circulaire, et ressourcement) génératrices de santé et de bien-être. |
| 12/ Espaces verts | Intégrer une végétation adaptée dans toutes les dimensions du projet (densification verte) et en particulier proposer une multiplicité d'espaces verts: <ul style="list-style-type: none"> - préservant et valorisant au maximum les espaces à caractère naturel et les sols de qualité présents sur le site; - de taille différente et en continuité pour assurer une diversité des usages et des fonctions. |
| 13/ Agriculture urbaine | Réserver des espaces pour promouvoir différentes formes d'agriculture urbaine, en adéquation avec la qualité des sols. |
| 14/ Îlot de chaleur urbain | Lutter contre les ICU à l'échelle du projet, notamment en créant des îlots de fraîcheur refuge. |
| 15/ Gestion des eaux pluviales | Favoriser une récupération de l'eau de pluie et une gestion des eaux pluviales en surface, par la mise en place de techniques alternatives, permettant une diversité des fonctions dont la gestion du risque inondation. |



-Un outil structuré autour de 15 clefs opérationnelles

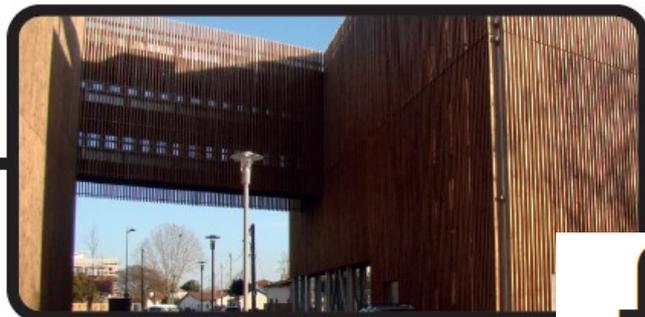
- 3 clefs de processus
- 12 clefs de conception (thématiques)

Gouvernance



Clef 1. Mettre en place une instance santé pour impulser et accompagner la prise en compte de la santé tout au long de l'élaboration de l'opération d'aménagement.

santé



{ 3. Mise en œuvre

3.0. Phase 0 : Décision de faire

1 fiche par clef

Chacune des fiches indique pour chaque étape du projet d'aménagement

- des recommandations
- les acteurs du projet concernés par l'action



disponible
début avril

Étapes de la phase 0

Préconisations

Commande politique
Élus

- La concertation commence au sein du conseil municipal. Chaque élu doit faire remonter ses objectifs et préoccupations pour le projet. L'ensemble du conseil ou une commission doit être désigné pour suivre l'ensemble du processus.
- La collectivité doit dès cette étape réaliser un programme de concertation clair en définissant ses objectifs (traiter de la thématique santé, avoir une représentativité des futurs habitants/usager, etc.), les moyens alloués, les techniques qui seront utilisées, etc. Elle doit pour cela s'aider des éléments développés ci-dessus.
- La collectivité peut d'ores et déjà constituer un groupe de travail (dont la composition pourra évoluer au cours de l'opération) réunissant des actuels ou futurs habitants/usagers de l'opération pour confronter et adapter sa commande à l'expertise d'usage des membres de ce groupe de travail, et notamment sur les enjeux de santé qui seront repérés (Cf. parties « 2.1. Les prérequis » et « 2.2. Acteurs mobilisables » de cette fiche). Elle peut pour cela mobiliser les réseaux associatifs présents.

La collectivité doit présenter à ce groupe de travail les

A vous de jouer !

